

L'hon. M. Pepin: J'examinerai volontiers la question, monsieur l'Orateur.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—ON SUGGÈRE QUE LES MUNICIPALITÉS SÉLECTIONNENT LES PROJETS—POUR PARLER ENTRE LES AUTORITÉS FÉDÉRALES ET MUNICIPALES

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre, étant donné l'absence du secrétaire d'État.

Pour ce qui est des projets soumis en vertu du programme «Perspectives-Jeunesse» ou du programme d'initiatives locales, le gouvernement a-t-il l'intention de permettre aux municipalités de faire la sélection des projets, au lieu de continuer à les choisir ici, à Ottawa, ou à Montréal? A-t-on actuellement pris des mesures afin de consulter les municipalités en cause, qui connaissent très bien leurs besoins?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je crois que la question du député s'applique au programme d'initiatives locales. Le ministre responsable est présent à la Chambre, et l'honorable député voudra peut-être lui poser la question.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'ai posé la question au sujet du programme d'initiatives locales, mais je ne voudrais pas que le ministre laisse de côté les projets soumis en vertu du programme «Perspectives-Jeunesse» qui touchent aussi les municipalités.

L'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration est-il en mesure de dire si, à l'avenir, le gouvernement ou les fonctionnaires de son ministère ont l'intention de consulter les municipalités lorsqu'il s'agira d'accorder des subventions aux projets d'initiatives locales?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, parce que nous sommes très sensibles aux droits des provinces, cet hiver, notre dialogue avec les municipalités s'est fait par l'intermédiaire des autorités provinciales. En somme, certains fonds mis à la disposition des provinces étaient cependant affectés, suivant leurs critères, à des municipalités en particulier dans les limites des provinces.

• (1500)

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je comprends l'explication du ministre, à l'effet que les municipalités doivent obtenir l'approbation des provinces, mais étant donné que les autorités provinciales disent toujours: Oui, votre projet a été accepté, il appartient maintenant à Ottawa de dire oui ou non. J'aimerais demander au ministre si, à ce moment-là, Ottawa est en mesure de consulter les municipalités en cause?

[Traduction]

L'hon. M. Mackasey: De fait, il y a quelques semaines, j'ai annoncé que les délais pour les projets comme ceux que l'honorable représentant décrit si bien pourraient se prolonger jusqu'au milieu de juin, en raison des formalités qui accompagnent invariablement les programmes municipaux. Autrement dit, la poursuite de ces projets pourra durer au-delà de la fin de mai, jusqu'au milieu de

[M. Lewis.]

juin, ou même légèrement au-delà, afin qu'on puisse les mener à terme.

LES JEUNES DANS LES EFFECTIFS DE MAIN-D'ŒUVRE—LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, comme Statistique Canada rapporte aujourd'hui que la participation des travailleurs de moins de 24 ans a été inférieure au taux habituel, mais que, néanmoins, un quart de million de jeunes gens cherchent du travail, et cela avant que les étudiants de l'enseignement supérieur entrent sur le marché du travail, le premier ministre a-t-il fait des recherches ou des recherches seront-elles amorcées par le gouvernement pour vérifier si la raison de ce taux inférieur de participation indiquerait que des jeunes gens se sont retirés des effectifs de la main-d'œuvre et pourraient maintenant venir grossir le nombre de ceux qui figurent sur les listes de l'assistance sociale dans les diverses provinces?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce peut être une explication des données inconstantes du taux de participation, mais je crois que divers ministres ont déclaré, en diverses occasions, que le taux de participation fluctue d'une façon très irrégulière à l'heure actuelle; nous essayons d'y trouver des explications. Sauf erreur, dans certains milieux du pronostic, on refuse de prédire le taux de chômage à cause du taux inconstant de participation. Nous essayons donc de trouver une solution aux très utiles propositions du député.

M. MacDonald: Le premier ministre m'avait fait à peu près la même réponse au sujet de l'augmentation inusitée constatée il y a près de huit semaines et il avait déclaré, à l'époque, qu'on étudiait en détail toute la question...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Peut-être ne faudrait-il pas trop étirer les questions. Depuis dix minutes que la période des questions a commencé, on en a posé seulement trois. Si les questions tirent en longueur, plusieurs de nos collègues sont laissés pour compte.

M. MacDonald: Le premier ministre nous dirait-il quand nous pourrions obtenir des renseignements précis sur ce problème persistant et, en second lieu, si des mesures spéciales sont en voie d'être prises par les bureaux d'orientation de la main-d'œuvre institués, ces dernières semaines, à l'intention des jeunes?

Le très hon. M. Trudeau: En réponse à la première partie de la question, j'informerai le député que des discussions ont eu lieu entre divers fonctionnaires et des représentants de Statistique Canada pour en arriver à plus de précision au sujet des chiffres réels de chômage et en savoir plus long sur le taux de participation. Il ne me semble pas que ces discussions aient encore donné des résultats concluants.

M. MacDonald: En ce qui touche la seconde partie de la question, puis-je demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de nous dire si, face au nombre de jeunes qui dépasse toujours le quart de million, son ministère ne prend pas les mesures voulues pour résoudre ce grave problème?